

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 83 (2021)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Werner Salzmann durant la visioconférence: le président de l'ASETA n'est pas apparu comme d'habitude devant un pupitre d'orateur, mais s'est assis devant un écran. Photo: Roman Engeler

## En ligne et par correspondance

**La 97<sup>e</sup> assemblée des délégués de l'ASETA devait se dérouler à Einsiedeln à la fin mars. Mais la pandémie de coronavirus a encore déjoué les plans et contraint les organisateurs à se rabattre sur une visioconférence suivie d'un vote sur une plate-forme en ligne.**

**Roman Engeler**

La pandémie de Covid-19 a de nouveau mis des bâtons dans les roues de la section Schwyz-Uri de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), qui était chargée d'organiser la 97<sup>e</sup> assemblée des délégués de l'association faîtière à Einsiedeln (SZ). Au lieu de la séance en mode présentiel, une visioconférence s'est déroulée l'après-midi du 19 mars durant laquelle le comité et la direction de l'ASETA ont donné des informations sur les affaires les plus importantes,

notamment les comptes et le budget 2021 (voir à ce sujet le rapport d'activités publié dans l'édition de mars 2021 de *Technique Agricole*). Durant la semaine qui a suivi, les délégués ont eu accès (avec un code individuel) à une plate-forme en ligne pour exprimer leur vote.

### Finances

Les finances de l'ASETA sont saines. Le bénéfice de 167 000 francs s'explique de plusieurs façons. Le nombre de partici-

pants au cours de conduite «G40» a augmenté significativement après l'accord conclu avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). La production de la revue *Technique Agricole* a été optimisée. Différents événements ont dû être annulés en raison de la pandémie de coronavirus. Enfin, une réorganisation partielle du personnel au secrétariat a été opérée. Ce bénéfice substantiel a permis de rembourser aux sections une partie des cotisations de leurs membres et de procéder à des amortissements pour des actions ciblées de lutte contre les initiatives phytos. Le budget 2021 prévoit un bénéfice plus modeste de quelque 15 000 francs.

### Vente partielle du bâtiment de l'ASETA

Le rez-de-chaussée du bâtiment de l'association, à Riniken (AG), conçu à l'origine pour accueillir des ateliers et différents cours est sous-utilisé depuis plusieurs années. De son côté, la commune de Riniken a effectué un plan d'affection des locaux sur son territoire pour mieux appréhender les besoins futurs. Lors de discussions, les deux parties ont convenu d'une vente par étage. Le comité de l'ASETA a demandé à l'assemblée des délégués de lui confier la compétence de réaliser cette vente, au cas où les crédits d'achat et de transformation seraient octroyés par les citoyens de Riniken.

Par voie électronique, les délégués de l'ASETA ont approuvé les comptes ainsi que les rapports de l'organe de révision et de la commission de contrôle, puis donné décharge aux responsables. À une large majorité, ils ont accordé au comité la compétence de procéder à la vente du rez-de-chaussée à la commune de Riniken.

### Initiatives phytos

Martin Rufer, directeur de l'Union Suisse des Paysans (USP), a présenté la campagne menée par les organisations agricoles contre les initiatives phytos extrêmes. Il a fait remarquer que leur succès dans les urnes bouleverserait l'ensemble du secteur agro-alimentaire suisse. L'orateur a aussi invité les délégués à mobiliser leur propre cercle de connaissances avec des débats et des activités dans les médias sociaux. L'ASETA s'associe à cette campagne par un soutien financier important. En outre, elle met à disposition de ses sections des moyens financiers pour l'organisation d'activités dans leur région.

## Arguments contre l'initiative sur les pesticides



L'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » a pour but d'interdire toute utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture et l'industrie alimentaire suisses. Les commerçants ne devraient plus importer que des denrées alimentaires qui ont été produites sans pesticides de synthèse.



### **Pas de liberté de choix ou violation des obligations de l'OMC**

L'agriculture suisse n'aurait plus le droit de recourir aux pesticides de synthèse, l'industrie alimentaire plus le droit d'utiliser des biocides de synthèse. Seules les denrées alimentaires remplissant ces obligations pourraient entrer en Suisse. Les consommatrices et consommateurs n'auraient plus aucun choix, mais devraient tous se retourner vers ce type de « produits labellisés ». Imposer de telles obligations à l'importation enfreindrait les engagements contractés par la Suisse dans le cadre de l'OMC.



### **Émigration des entreprises de transformation à l'étranger**

Aujourd'hui, la Suisse transforme beaucoup de cacao et de café. Si l'initiative devait être adoptée, 21 % de la production mondiale de café biologique et 50 % de la production mondiale de cacao biologique seraient nécessaires pour répondre aux besoins de l'industrie. Les obligations imposées à l'importation contraindraient les fabricants de produits alimentaires à délocaliser leur production à l'étranger.



### **Fort renchérissement de la nourriture**

L'offre est réglementée par l'État. Ces revendications supplémentaires augmenteraient le prix des denrées alimentaires et renforceraient encore le caractère « d'îlot de cherté » de la Suisse.



### **Le tourisme alimentaire sera encouragé**

Comme les réglementations n'auraient de valeur que pour la Suisse et que les prix augmenteraient unilatéralement, cela favorisera le tourisme alimentaire. C'est l'économie de la Suisse qui en pâtira.



### **Recul de la sécurité et de la durée de conservation des denrées alimentaires**

Pour le nettoyage de ses installations, l'industrie alimentaire a absolument besoin des biocides de synthèse. Sans eux, la qualité irréprochable des denrées alimentaires sera remise en question et la durée de leur conservation sera écourtée.



### **Augmentation des émissions et du gaspillage alimentaire**

L'abandon des herbicides et l'utilisation de produits phytosanitaires biologiques obligent à travailler les champs beaucoup plus souvent (binage, plus de passages de traitement). En outre, comme il faut s'attendre à davantage de rebuts et à une durée de conservation plus mauvaise, non seulement les émissions de CO<sub>2</sub> de la production alimentaire, mais aussi le gaspillage augmenteraient.



### **Vers la vidéo d'explication sur l'initiative sur les pesticides**



Suivez « Initiatives phytos extrêmes Non »



# 2x NON aux initiatives phytos extrêmes

## Arguments contre l'initiative pour une eau potable propre



L'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » n'a rien à voir avec l'eau potable. **Elle a pour cible affichée les paiements directs.** Elle veut les supprimer à toutes les exploitations qui utilisent des produits phytosanitaires ou qui achètent des aliments pour leurs animaux. Ce qui touchera également l'agriculture biologique.



### Ces revendications contredisent la demande du marché

Les consommatrices et consommateurs peuvent aujourd'hui faire leurs courses en fonction de leurs valeurs et de leurs souhaits. Il y a un produit labellisé pour combler chaque besoin. N'offrir que des produits suisses labellisés irait à l'encontre de la demande du marché.



### Près de 160 000 emplois seraient fragilisés dans l'agriculture et l'industrie alimentaire

L'agriculture et l'industrie alimentaire suisses assurent plus de 300 000 emplois (équivalent temps plein). Pour plus de la moitié, ces emplois seraient directement impactés et menacés – il suffit de penser aux fromageries, aux boucheries, aux moulins, aux céræries, aux entreprises de machines agricoles, aux exploitations commerciales et aux entreprises de transformation. S'y ajouteraient d'innombrables entreprises de construction locales, indirectement touchées. En particulier dans les régions périphériques et montagneuses ainsi qu'au niveau du premier échelon de transformation, il faut se préparer à un énorme changement structurel.



### Les œufs, la viande de porc ou de poulet suisses deviendraient des produits de luxe ou disparaîtraient

L'initiative pour une eau potable induira une avalanche de directives qui restreindront énormément les agriculteurs dans leurs activités entrepreneuriales et feront augmenter les coûts de production. En seront particulièrement affectés, dans le domaine animal, la viande de volaille très appréciée, les œufs suisses très prisés et la viande de porc, la plus consommée.



### Il faut s'attendre à une diminution d'au moins 30 % des denrées alimentaires suisses

Les règlements hors marché limitent fortement la production nationale. Après adoption, le risque de cultiver diverses productions végétales serait trop élevé. Les familles de paysans devraient les abandonner ou renoncer aux paiements directs. S'ils y renonçaient, alors ils ne seraient plus tenus de respecter les normes écologiques qui y sont liées.



### L'initiative est contre-productive

Deux études scientifiques montrent que l'initiative pour une eau potable propre finirait par avoir des effets néfastes sur l'environnement.



Vers la vidéo d'explication sur l'initiative pour une eau potable propre



[www.non-initiatives-phytos-extremes.ch](http://www.non-initiatives-phytos-extremes.ch)

Suivez « Initiatives phytos extrêmes Non »



## Appareils pour les tests de pulvérisateurs

Peu après Pâques, la section argovienne de l'ASETA (AVLT) a commencé à réaliser les tests de pulvérisateurs de grandes cultures. Cette année, on contrôlera en outre 75 machines qui n'ont pas pu l'être en 2020. Deux semaines plus tôt, ce sont 22 pulvérisateurs avec souffleuses qui ont été contrôlés à Frick et à Tegerfelden avec le précieux soutien de l'office d'arboriculture et de viticulture. En raison des nouvelles exigences requises pour les stations de contrôle, des équipements ont été étrennés pour récupérer l'eau utilisée durant les tests dans le but de l'éliminer de manière appropriée. *Thomas Voegeli*



## Cours Ecodrive ou économiser en roulant

**Vendredi 4 juin, de 8 à 16 h**

### Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Durant ce cours, les participants reçoivent des informations sur les nombreuses possibilités de réduire la consommation de carburant du tracteur. La partie théorique abordera le mode de consommation d'un tracteur et la partie pratique sera consacrée à des exercices que les participants feront au volant de leur tracteur (qu'ils auront amené sur le lieu du cours avec une remorque). Ils expérimenteront la manière dont la consommation change selon le mode de conduire.

**Responsable du cours:** Hansjörg Furter.

**Prix:** CHF 210.–, matériel de cours et repas de midi inclus

**Inscription:** jusqu'au 21 mai au centre agricole de Liebegg, secrétariat, 5722 Gränichen, Ramona Jutzeler, 062 855 86 15, [kurse@liebegg.ch](mailto:kurse@liebegg.ch)

## Cours préparatoires au permis G/M/F

Les cours de théorie constituent la préparation idéale pour l'obtention du permis de catégorie G/M/F ainsi que pour la conduite de tracteurs et de vélomoteurs. Cette formation en deux parties peut être suivie dans les six mois précédant le 14<sup>e</sup> anniversaire. Les règles sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique peuvent être respectées. Si elles venaient à être modifiées, des changements de dernière minute pourraient survenir.

**Cours fixés durant le printemps 2021:** jeudis 29 avril et 6 mai de 18 h 30 à 21 h au FIBL à Frick.

**Cours fixés en automne 2021:** jeudis 23 et 30 septembre de 18 h 30 à 21 h au BVA à Muri; jeudis 4 et 11 novembre de 18 h 30 à 21 h au centre ASETA à Riniken.

**Informations:** auprès de Hansjörg Furter et Yvonne Vögeli, 062 893 2041, [sektion.ag@agrartechnik.ch](mailto:sektion.ag@agrartechnik.ch)

**Inscription:** via le site [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch)

## Cours préparatoires 2021 au permis G/M

Que dois-je faire pour suivre un cours préparatoire et passer le permis?

1. Toutes les informations se trouvent sur le site [www.bvlt.ch](http://www.bvlt.ch), sous la rubrique «Führerprüfung». 2. Inscription à un cours d'instruction. 3. Cours non obligatoire. 4. Préparation à l'examen. 5. Inscription à l'examen et test de vision chez l'opticien (au plus tôt 60 jours avant le 14<sup>e</sup> anniversaire). 6. Confirmation de l'inscription par l'Office de la circulation routière de Berne 7. Réservation d'une date d'examen (au plus tôt deux semaines avant le 14<sup>e</sup> anniversaire). 8. Examen... Bravo: examen réussi.

**Inscription à un cours d'instruction:** cette formation d'une durée de trois heures a lieu sur plusieurs sites dans le canton de Berne. Les cours sont planifiés en fonction du nombre d'inscriptions. Leur contenu porte essentiellement sur le droit de priorité qui constitue près de 50% des questions de l'examen. La manière correcte de s'inscrire à l'examen et son déroulement exact sont aussi abordés.

## Tests des systèmes de freinage

### Lundi 10 mai, société Baumgartner, à Lätti

Lors de cette action, nous mesurons la puissance au frein des remorques. Des spécialistes discuteront avec vous des résultats obtenus. Le test dure environ 45 minutes pour un attelage muni d'un système hydraulique. Un peu plus de temps est nécessaire pour un système pneumatique. Les remorques sont testées sans chargement! La charge par essieu est produite hydrauliquement. Chaque essieu de remorque est mesuré séparément. Un procès-verbal reconnu par l'Office de la circulation routière de Berne est remis pour chaque remorque testée.

**Prix:** CHF 30.– par essieu et système de freinage pour les membres de la BVLT et CHF 40.– pour les non-membres à encaisser sur place.

**Inscription:** en ligne sur le site [www.bvlt.ch](http://www.bvlt.ch) ou talon d'inscription à envoyer au plus tard jusqu'au 30 avril à la gérance.

## Tests de pulvérisateurs 2021

**Tous les pulvérisateurs testés pour la dernière fois en 2017 doivent l'être cette année.**

### Pourquoi faire tester les pulvérisateurs par la BVLT?

Elle offre une évaluation neutre de toutes les marques avec son installation à la pointe. Vous êtes présents et en qualité de client, nous vous contacterons tous les trois ans automatiquement au contrôle périodique, et vous recevrez une confirmation d'inscription. Cela peut être important lors d'un contrôle PER anticipé.

**Tarifs en vigueur en 2021:** CHF 90.– pour les membres et CHF 120.– pour les non-membres pour une rampe d'une largeur de 15 m; CHF 100.–/130.– pour 18 m; CHF 110.–/140.– pour 21 m; CHF 120.–/150.– pour 24 m; CHF 130.–/160.– pour 27 m; CHF 140.–/170.– pour 30 m.

À partir de 2023, un système de nettoyage intérieur sera obligatoire pour tous les pulvérisateurs avec une cuve d'une contenance égale ou supérieure à 400 litres. Le démarrage du rinçage et son déroulement doivent être possibles sans descendre du tracteur. On peut utiliser indifféremment un système de nettoyage continu ou séquentiel.

Les nouveaux pulvérisateurs importés avec un certificat «CE», ou ayant passé avec succès un test reconnu par l'UE, sont aussi considérés en Suisse comme contrôlés et devront l'être à nouveau, selon la loi, lorsque les trois années civiles seront écoulées.

**Inscription:** Peter Gerber, gérant de la BVLT, 031 879 17 45, 079 411 02 33; [bvlt@bluewin.ch](mailto:bvlt@bluewin.ch); [www.bvlt.ch](http://www.bvlt.ch)

**www.agrartechnik.ch**



## Campagne pour la sécurité routière 2021

Les tests des systèmes de freinage effectués sur les chars et remorques de tout genre, 30 ou 40 km/h, sont cofinancés par un montant de CHF 50.– par essieu. À l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé Agrotec Suisse. La liste des ateliers agréés peut être consultée sur [www.agrotecsuisse.ch](http://www.agrotecsuisse.ch). Seuls les convois équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques peuvent être testés.

Nouvelles immatriculations 40 km/h: afin d'encourager les agriculteurs à immatriculer leurs chars et remorques à 40 km/h, nous soutenons toute nouvelle immatriculation avec un montant de CHF 50.– par essieu. Ceci est valable pour toutes les premières immatriculations, que cela soit sur du matériel neuf ou non.

**Nouveau depuis 2020:** installation de systèmes caméra frontale et moniteur. À la suite de l'introduction de la nouvelle réglementation de mai 2019 sur les porte-à-faux avant, nous offrons CHF 100.– pour chaque acquisition d'un système de caméra frontale et moniteur homologué. Pour plus d'informations sur ces systèmes, la gérance de l'AFETA/FVLT se tient à disposition.

Pour toutes ces demandes, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture pour les tests et l'achat d'une caméra ainsi que pour les nouvelles immatriculations une copie du permis de circulation à l'adresse suivante:

AFETA/FVLT, Samuel Reinhard, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux



## Cours préparatoires au permis F/G

Les jeunes conducteurs (dès leur 13<sup>e</sup> anniversaire) qui suivent les cours de la section Grisons de l'ASETA reçoivent une bonne formation de base sur la théorie de la circulation. L'examen en vue de l'obtention du permis de catégorie G a lieu à la fin du deuxième jour de cours. Ce permis donne le droit de conduire des cyclomoteurs ou des véhicules agricoles limités à 30 km/h dès le 14<sup>e</sup> anniversaire.

**Prix:** CHF 70.– pour les membres et CHF 70.– pour les non-membres. Les frais pour l'examen et le permis de conduire ne sont pas inclus. Ils sont facturés séparément par l'office des automobiles.

**Inscription en ligne:** [www.svlt-gr.ch](http://www.svlt-gr.ch)

**Informations et inscriptions:** Gianni Largiadèr, Chapella 231, 7526 Cinuos-chel, 079 560 83 30, [svlt.kurse@gmail.com](mailto:svlt.kurse@gmail.com)

N°	Lieu	Date/heure		
		1 <sup>e</sup> partie		2 <sup>e</sup> partie et examen
1	Ilanz	Me 05.05.2021	13h30 à 17h	Me 12.05.2021 13h45 à 16h45
2	Landquart	Sa 08.05.2021	13h30 à 17h	Me 19.05.2021 14h00 à 17h00
3	Ilanz	Me 26.05.2021	13h30 à 17h	Me 09.06.2021 13h45 à 16h45
4	Samedan	Me 02.06.2021	13h30 à 17h	Me 16.06.2021 14h00 à 17h00
5	Landquart	Me 02.06.2021	13h30 à 17h	Me 16.06.2021 14h00 à 17h00
6	Thusis	Sa 12.06.2021	13h30 à 17h	Me 23.06.2021 13h30 à 16h30
7	Ilanz	Ma 03.08.2021	13h30 à 17h	Me 11.08.2021 13h45 à 16h45
8	Landquart	Me 04.08.2021	13h30 à 17h	Me 18.08.2021 14h00 à 17h00
9	Ilanz	Me 25.08.2021	13h30 à 17h	Me 08.09.2021 13h45 à 16h45
10	Landquart	Sa 02.10.2021	13h30 à 17h	Me 20.10.2021 14h00 à 17h00
11	Thusis	Me 06.10.2021	13h30 à 17h	Me 27.10.2021 13h30 à 16h30



## Offre de cours actuelle

**Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur:** cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

### Dates du prochain cours:

Mercredi 12 mai à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Mercredi 23 juin à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

**Examen théorique de scooter ou de voiture:** préparation en ligne pour CHF 29.–

**Cours de base de scooter et moto:** à Büron et à Sursee, CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres

Prix du cours en trois parties: CHF 460.– pour les membres et CHF 480.– pour les non-membres.

### Prochain cours: n° 601, en deux ou en trois parties

1<sup>e</sup> partie: samedi 22 mai, de 13 à 17 heures

2<sup>e</sup> partie: samedi 29 mai, de 13 à 17 heures

3<sup>e</sup> partie: samedi 5 juin, de 13 à 17 heures

**Cours de théorie sur le trafic routier:** à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf, CHF 220.– pour les membres et CHF 240.– pour les non-membres.

### Prochain cours:

1<sup>e</sup> partie: lundi 19 avril, de 19 à 21 heures

2<sup>e</sup> partie: mercredi 21 avril, de 19 à 21 heures

3<sup>e</sup> partie: lundi 26 avril, de 19 à 21 heures

4<sup>e</sup> partie: mercredi 28 avril, de 19 à 21 heures

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

**Formation des scootéristes et motocyclistes:** des modifications importantes y seront apportées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les formations dont les cours de sensibilisation aux problèmes du trafic routier auront une durée de validité illimitée. L'âge minimum sera adapté à celui en vigueur dans l'Union européenne. Ainsi, les jeunes scootéristes et motocyclistes pourront chevaucher des petites cylindrées (max. 50 cm<sup>3</sup>/45 km/h) dès leur quinzième anniversaire, puis des motos de 125 cm<sup>3</sup> à 16 ans. Vous trouverez des indications plus détaillées sur le site [www.lvlt.ch](http://www.lvlt.ch).

**Cours de théorie camion:** constitué de 32 leçons. Le prochain cours intensif commence probablement le 23 avril.

**Informations et inscription:** (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): Auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, [info@lvlt.ch](mailto:info@lvlt.ch)

**FARMX**

**La plateforme pour faciliter l'utilisation de machines en commun**

*Ne payez que si vous encaissez!*  
*Gratuit pour les simples locataires*

[www.farmx.ch](http://www.farmx.ch)



## Cours préparatoires au permis G

**Mardi 20 et jeudi 22 avril**

La théorie à connaître pour le permis de tracteur est enseignée par un instructeur durant deux matinées. Les participants reçoivent des dossiers de cours actualisés pour être parfaitement préparés pour l'examen.

**Responsable et renseignements:** Beat Betschart, beatbet@bluewin.ch

Toujours d'actualité, les cours G40 organisés par notre association et dont les membres vaudois bénéficient d'une ristourne de CHF 100.– par élève. Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet: [www.asetavaud.ch](http://www.asetavaud.ch)



## Cours préparatoires au permis de tracteur

**29 mai, 25 septembre, 27 novembre, de 8 à 14 heures**

La section ASETA Zurich aide les futurs conductrices et conducteurs en proposant des cours de préparation à l'examen théorique en vue de l'obtention du permis de catégorie G (tracteurs jusqu'à 30 km/h). Ces cours peuvent être suivis quatre à six mois avant le 14<sup>e</sup> anniversaire (des attestations de cours secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires dans cette catégorie).

**Prix:** CHF 80.– pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 110.– pour les non-membres. Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau.

**Inscription en ligne:** [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch)

**Renseignements et inscription à l'examen:** auprès du service des automobiles



## Approbation sans réserve de l'assemblée

La 79<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association neuchâteloise pour l'équipement dans l'agriculture (ANETA) a eu lieu par écrit pour les raisons que l'on sait. Les 66 membres qui ont participé au vote en ligne ont adopté à l'unanimité et sans abstention tous les points de l'ordre du jour, c'est-à-dire le rapport annuel du président et du gérant, les comptes 2020 (auxquels décharge a été donnée) et le budget 2021. Les 421 formulaires de vote envoyés aux membres devaient être retournés jusqu'au 26 mars. Le gérant Bernard Tschanz a indiqué dans le rapport faisant la rétrospective de l'année 2020 que 19 jeunes conducteurs ont suivi le cours G40 et que 36 pulvérisateurs ont été testés. Les comptes ont été bouclés avec un excédent de 2090 francs. Le budget 2021 prévoit un bénéfice d'environ 2000 francs. La section neuchâteloise de l'ASETA avait un effectif de 428 adhérents à la fin 2020, soit 12 de moins que l'an précédent.



## Tests de pulvérisateurs

Les tests des pulvérisateurs auront lieu en 2021 sur 12 sites de notre canton: Aigle, Arnez-sur-Orbe, Champagne, Chavornay, Daillens, Lavigny, Moudon, Oppens, Palézieux, Pampigny, Payerne et St-Oyens. Le prix de ces tests reste inchangé, soit CHF 80.– pour les membres et CHF 110.– pour les non-membres. Ils auront lieu à fin avril 2021.

## Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2021

**Responsable du cours:** Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu de cours	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>e</sup> jour + examen mercredi après-midi
	Après-midi	
<b>Mosnang, Oberstufenzentrum</b>	Sa 24.04.2021	
<b>SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA</b>	19.05.2021	
<b>St.Peterzell, Schulhaus</b>	Sa 08.05.2021	
<b>SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA</b>	02.06.2021	
<b>Wangs, Parkhotel</b>	Sa 15.05.2021	
<b>Wangs, Parkhotel/StVA Mels</b>	09.06.2021	
<b>Wittenbach, Oberstufenzentrum</b>	Me 26.05.2021	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA</b>	16. 06.2021	
<b>Widnau, Rest. Rosengarten</b>	Sa 29.05.2021	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA</b>	30.06.2021	
<b>Niederbüren, Schulh. Probelokal</b>	Sa 19.06.2021	
<b>SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA</b>	14.07.2021	
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen</b>	Me 07.07.2021	
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn</b>	11.08.2021	
<b>Wangs, Parkhotel</b>	Sa 14.08.2021	
<b>Wangs, Parkhotel/StVA Mels</b>	08.09.2021	
<b>Trogen</b>	Me 18.08.2021	
<b>Trogen / Trogen StVA Trogen</b>	15.09.2021	
<b>Mosnang, Oberstufenzentrum</b>	Sa 28.08.2021	
<b>SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA</b>	29.09.2021	
<b>Wittenbach, Oberstufenzentrum</b>	Me 01.09.2021	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA</b>	22.09.2021	
<b>St.Peterzell, Schulhaus</b>	Sa 18.09.2021	
<b>SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA</b>	20.10.2021	
<b>rgebäude</b>	Sa 25.09.2021	
<b>Kaltbrunn Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn</b>	27.10.2021	
<b>Widnau, Rest. Rosengarten</b>	Me 03.11.2021	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA</b>	08.12.2021	

Wangs, Parkhotel	Sa 06.11.2021
Wangs, Parkhotel/StVA Mels	01.12.2021
Niederbüren, Schulh. Probelokal	Sa 13.11.2021
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel/StVA	15.12.2021
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 24.11.2021
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	22.12.2021

## Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch).

### AG

**Contact:** Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, [sektion.ag@agrartechnik.ch](mailto:sektion.ag@agrartechnik.ch) (possibilité d'inscriptions à court terme)

### BL, BS

**Contact:** Marcel Itin, 076 416 27 13, [marcelitin@gmx.ch](mailto:marcelitin@gmx.ch)

### BE

**Contact:** Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, [www.bvlt.ch](http://www.bvlt.ch)

### FR

**Contact:** AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, [samuel.reinhard@fr.ch](mailto:samuel.reinhard@fr.ch), 026 305 58 49

### GR

**Lieux de cours:** Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan

**Contact:** Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, [foehn@ilnet.ch](mailto:foehn@ilnet.ch), [www.svlt-gr.ch](http://www.svlt-gr.ch)

### NE

**Contact:** Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, [bernardtschanz@net2000.ch](mailto:bernardtschanz@net2000.ch)

### GL

**Contact:** Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, [hanspopp@bluewin.ch](mailto:hanspopp@bluewin.ch)

### SH

**Contact:** VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, [www.vlt-sh.ch](http://www.vlt-sh.ch)

### SO

**Contact:** Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, [ochsebeis@bluewin.ch](mailto:ochsebeis@bluewin.ch)

### SZ, UR

**Contact:** Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, [info@glarnernbeef.ch](mailto:info@glarnernbeef.ch)

### TG

**Contact:** VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

### VD

**Lieux de cours:** Oulens-sous-Échallens

**Contact:** ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, [v.bugnon@bluewin.ch](mailto:v.bugnon@bluewin.ch)

### ZG

**Contact:** Beat Betschart, 041 755 11 10, [beatbet@bluewin.ch](mailto:beatbet@bluewin.ch)

### ZH

**Lieux de cours:** Strickhof, Lindau. **Dates de cours:** 29.05.2021, 25.09.2021, 27.11.2021. **Contact:** SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, [www.svlt-zh.ch](http://www.svlt-zh.ch)

Nous travaillons quotidiennement pour l'agriculture.

**Et nous proposons une offre spéciale par mois aux membres de l'ASETA.**

# ACTION

**Set Caméra de recul Vicam**  
Écran, caméra, câble et télécommande



**CHF 320.00**

**au lieu de CHF 400.00 (Prix incl. 7,7 % TVA)**

Offre valable jusqu'à fin juillet 2021

**n° article 02.0758 |** L'ensemble comprend :

Écran 1 couleur, très bonne qualité  
1 caméra, fonction de vision nocturne

Câble de 20 mètres et 1 télécommande

Une **deuxième caméra** avec câble de 20 mètres,

**n° article 01.0207.112,** peut être connectée :  
**CHF 160.00 au lieu de CHF 200.00**

**Profitez maintenant et commandez :**  
par **téléphone, e-mail** ou sur **le shop online** de  
notre site Internet ! Veuillez indiquer votre  
numéro de membre ASETA.

**Directement vers l'offre :**



Nous sommes le centre de compétence pour  
la sécurité au travail et la protection de la santé  
dans l'agriculture et les domaines apparentés.

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon  
+41 21 557 99 18 | [spaa@bul.ch](mailto:spaa@bul.ch) | [www.spaa.ch](http://www.spaa.ch)

# La chance sourit à Katrin

Jeune agricultrice et horticultrice, Katrin Bertsch est une femme heureuse. Elle vit sur la ferme Waldhof à Degersheim (SG), dans le Toggenbourg. Elle aime son mari Ivo, leurs quatre enfants, mais apprécie aussi les vaches, l'agriculture, conduire tracteurs et camions, les fleurs et les plantes, le ski, le snowboard et encore le tir à la corde, qu'elle pratique au club de Sevelen (SG). Ses parents, Margrit et Werner Danzeisen, lui ont transmis l'exploitation, en fermage d'abord, puis la lui ont vendue en 2016. Il n'y avait pas de garçon pour la reprendre et les sœurs de Katrin ne sont pas intéressées par l'agriculture. Les parents étaient d'autant plus heureux de pouvoir compter sur un gendre compétent. Ivo est un menuisier qui a les pieds sur terre, et même un peu dans la terre. Katrin n'a donc pas eu de difficulté à se décider à reprendre l'exploitation parentale, pas plus que ses parents n'en ont ressentie à transmettre le témoin. Ils aident encore activement et assurent de temps à autre la conduite du domaine pour que la jeune famille puisse jouir d'un jour de congé ou d'une fin de semaine en liberté.

L'exploitation laitière de 27 hectares avec ensilage est en zone de montagne I, à 860 mètres d'altitude; elle compte une bonne trentaine de vaches. S'y ajoutent des cultures de petits fruits que les parents ont lancées il y a environ 40 ans. Cette activité exige beaucoup de main-d'œuvre saisonnière. La serre de 6 ares et les 7 ares de tunnels abritent chacun 15 000 fraisiers. Au printemps, leurs fruits partent comme des petits pains dans la région. Les fraises qui mûrissent entre les vacances d'été et le mois de septembre sont livrées à la société Tobi Seeobst AG à Egnach (TG); une partie est vendue directement aux gens des environs. Ces fruits sont particulièrement frais et aromatiques. «Dans le cas des fraises, c'est le gros avantage par rapport à la concurrence étrangère», déclare Katrin Bertsch. Les myrtilliers, qui poussent sur 12 ares de lits d'écorces au Waldhof, fournissent un autre fruit à écouler dans la région et pour approvisionner Tobi Seeobst AG en juillet-août. «Malheureusement, depuis quelques années, la mouche suzuki, un insecte d'origine asiatique, met en péril la qualité, la taille et la saveur des baies. C'est un vrai défi», lance Katrin Bertsch. En saison de récolte, la cheffe d'exploitation peut compter sur six ou sept cueilleuses qui travaillent sur appel.

Lorsqu'ils ont repris la ferme, les époux Bertsch ont construit le hangar qu'ils souhaitaient pour abriter les machines, plus un atelier et une menuiserie. Et pour ce qui est de l'avenir, Katrin Bertsch est confiante: elle vient d'obtenir en février les fonds pour racheter une étable voisine avec 10 places pour vaches et 12 pour bovins à l'engrais sur 6 hectares de terres et 4 hectares de forêt. «Nous pouvons augmenter notre production de lait, c'est une aubaine pour consolider le revenu familial!» ■

Propos recueillis par Dominik Senn



# Les cours proposés par l'ASETA et le SPAA



## Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des courses agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit dans le permis de conduire.



**Inscription:** sur les sites [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) et [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

nouveau



## Cours de pilotage de drones

**Inscription:** sur les sites [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) et [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours.



## Formation continue OACP

**Lieu:** Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds

**Inscription:** sur les sites [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) et [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).

nouveau



## Cours de conduite Ecodrive

Conduite économique de véhicules agricoles

**Inscription:** [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) ou [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch)



## Cours de soudure

**Lieu:** Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux avancés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

**Inscription:** sur les sites [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) et [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



## Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

**Inscription:** sur le site [www.bul.ch](http://www.bul.ch), vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

### De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) ou [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), contact: 056 462 32 00 ou [zs@agrartechnik.ch](mailto:zs@agrartechnik.ch)

## ■ Impressum

### 83<sup>e</sup> année

[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)

### Éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)  
Werner Salzmann, président et conseiller aux États  
Dʳ Roman Engeler, directeur

### Rédaction

Tél.: 056 462 32 00  
Roman Engeler: [roman.engeler@agrartechnik.ch](mailto:roman.engeler@agrartechnik.ch)  
Heinz Röthlisberger: [heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch](mailto:heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch)  
Dominik Senn: [dominik.senn@agrartechnik.ch](mailto:dominik.senn@agrartechnik.ch)  
Ruedi Hunger: [hunger@bluewin.ch](mailto:hunger@bluewin.ch)  
Ruedi Burkhalter: [r.burkhalter@agrartechnik.ch](mailto:r.burkhalter@agrartechnik.ch)

**Abonnements et changements d'adresse**  
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken  
Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01  
[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)

### Directeur de la publication

Dʳ Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31  
5223 Riniken (AG)  
Tél.: 079 207 84 29  
[roman.engeler@agrartechnik.ch](mailto:roman.engeler@agrartechnik.ch)

### annonces

Alex Reimann  
Vente d'annonces  
Tél.: 079 607 46 59  
[inserate@agrartechnik.ch](mailto:inserate@agrartechnik.ch)

### Tarif des annonces

Tarif valable: 2021  
Rabais pour la parution simultanée dans  
*Schweizer Landtechnik*

### Production et expédition

AVD GOLDACH AG  
Sulzstrasse 10-12  
9403 Goldach (SG)

### Paraît 11 fois par an

### Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)  
Gratuit pour les membres de l'ASETA  
Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

### Prochain numéro

#### Thème principal «Mécanisation de montagne»

L'exploitation de terres agricoles en zones de collines et de montagnes présente, outre sa pénibilité, des dangers certains.

**L'édition 5 2021 paraîtra le  
14.05.2021.**

**Clôture de la rédaction:** 26.04.2021  
**Clôture des annonces:** 03.05.2021